

*Accords fiscaux—Loi**[Traduction]*

Songez combien de Canadiens manquent les merveilleuses choses qui se disent à la Chambre des communes par un bel après-midi comme celui-ci. Peu de gens voudraient rater le spectacle du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) en train de dire que les conservateurs devraient remercier le parti libéral à genoux de leur avoir remis un pays en si bel état. C'est même encore plus consternant pour eux d'entendre le député de Western Arctic (M. Nickerson) parler du mandat confié au parti conservateur aux dernières élections. Il va de soi que le mandat qui lui a permis d'accéder au pouvoir n'est pas du tout celui qu'il se prépare à assumer dans le cadre du projet de loi à l'étude.

Ceux qui essaient de dégager un peu de logique dans les événements d'aujourd'hui voient bien qu'au cours des 45 ou 60 dernières minutes, ils ont entendu deux clochards se prendre aux cheveux pour savoir lequel des deux était le plus miteux. Nous parlons d'une réduction entreprise progressivement depuis 1977 dans l'aide financière accordée aux gouvernements provinciaux par le gouvernement fédéral.

La participation fédérale au financement des services de santé et de l'enseignement postsecondaire s'élevait à 48.7 p. 100, soit presque 50 p. 100, au cours de l'exercice 1977-1978. A l'époque, le gouvernement libéral a commencé de réduire systématiquement les fonds mis à la disposition des provinces afin qu'elles assurent ces services essentiels aux Canadiens. En 1982-1983, ce taux était tombé à 42.6 p. 100 à cause de la suppression du revenu garanti dont les provinces profitaient naguère. En 1985-1986, le taux était à peu près le même lorsque le parti conservateur a pris le pouvoir. Alors celui-ci, appelé de par son mandat à en revenir aux pourcentages de 1977, a au contraire décidé, précisément comme le parti libéral, avant lui, de réduire encore davantage le montant de l'aide financière directe fournie aux provinces pour ces services fondamentaux.

Selon les statistiques, en 1988-1989, 39 p. 100 des frais des services médicaux et de l'enseignement postsecondaire seront couverts par les crédits fédéraux et en 1990-1991, seulement 36 p. 100. En d'autres termes, en 1977, environ la moitié de ces dépenses cruciales étaient assumées par le gouvernement fédéral, contre un tiers seulement en 1990-1991.

Le député de Western Arctic peut prétendre que ce n'est pas une réduction et le député de Winnipeg-Fort Garry que c'est la faute des conservateurs, mais ce qui s'est passé en réalité, et les Canadiens devraient le savoir, c'est que d'abord les libéraux, puis les conservateurs, ont réduit systématiquement la capacité des provinces de pourvoir aux soins médicaux et à l'enseignement postsecondaire.

Les fonds consacrés aux soins médicaux et à l'enseignement postsecondaire sont peut-être considérés par certains députés comme du gaspillage, de l'argent jeté par les fenêtres. Il semble en effet que c'est le principe que les deux autres partis à la Chambre ont suivi en essayant de réduire l'aide apportée aux

provinces. En fait, ces dépenses ne sont pas du tout inutiles. Le Canada n'y perd pas. C'est avant tout un investissement semblable à celui de n'importe quelle société; seulement en l'occurrence, il s'agit d'un investissement effectué par un pays dans les connaissances et les aptitudes de sa population. Dans le cas des soins médicaux, c'est un investissement dans la main-d'oeuvre, les étudiants et les retraités dont le sort sera amélioré. Grâce à cet investissement, ils pourront apporter une meilleure contribution à notre pays. Dans le cas de l'enseignement postsecondaire, c'est encore plus évident. Nous parlons d'investir dans les établissements et les organismes qui donnent aux gens les compétences voulues pour faire un apport à la société et être concurrentiels dans la future économie internationale.

● (1630)

Ces compressions se sont produites systématiquement depuis 1977. Elles nuisent, en fait, à l'avenir de notre pays. Elles s'attaquent aux fondements mêmes de notre avenir. Ce sont vraiment ce qu'on appelle des économies de bouts de chandelle. On tente de réduire les dépenses dans des domaines où des compressions seront catastrophiques pour l'avenir de nos jeunes et de nos travailleurs et en fait, pour l'avenir de toute notre population.

À ce stade-ci, je voudrais parler de mandats. Le parti conservateur s'opposait aux compressions lorsqu'il était dans l'Opposition. Il a déclaré qu'elles auraient des répercussions catastrophiques pour le pays. Par exemple, dans son manifeste électoral de 1984, le parti conservateur a précisé très clairement sa position en ce qui a trait à l'enseignement postsecondaire. Voici ce qu'on y dit notamment:

Nous reviendrons à la formule de financement de 1977, même si nous ne pouvons indemniser les provinces pour les pertes qu'elles ont subies à cause du programme des six et cinq p. 100.

Les conservateurs ont peut-être eu la bonté d'admettre qu'ils n'indemniseront pas les provinces pour les pertes subies dans le passé, mais ils auraient dû être, au moins, honnêtes. Ils n'auraient pas dû cacher aux Canadiens qu'une fois au pouvoir, ils entendaient procéder à des compressions pires que celles des libéraux dans le passé.

Tous les Canadiens souffrent et souffriront de ces coupes sombres. Je pourrais, monsieur le Président, vous donner, province par province, des exemples de compressions effectuées dans les hôpitaux et les universités. En réalité, ce sont les simples citoyens qui font les frais de cette mesure. Toutefois, il est particulièrement frappant de constater les conséquences des efforts conservateurs en vue de comprimer toujours davantage le financement. L'un de nos représentants a reçu du premier ministre québécois, Robert Bourassa, la lettre suivante.

*[Français]*

Vous savez sans doute . . .

. . . M. Bourassa disait . . .